Synthèse atelier de réflexion « La recherche en architecture et la stratégie nationale pour l'architecture (SNA) »

23/05/2025

Atelier animé par Frédéric Gaston

Ont participé des enseignants-chercheurs, des responsables administratives de recherche, des étudiants participants aux Rencontres.

La synthèse[1] ci-dessous met en lumière les enjeux, les axes de travail, les débats et les perspectives évoqués lors de cet atelier de réflexion sur la Stratégie Nationale pour l'Architecture (SNA n°2).

Contexte et Objectifs de la SNA n°2

La première SNA date de 2015, avec des mesures comme la création du statut d'enseignant-chercheur et le développement des doctorats en agences. La directrice de l'architecture, Hélène Fernandez, a demandé une mise à jour, avec un bilan de la SNA n°1 et une volonté d'éviter une nouvelle phase de diagnostic longue. Pour cela, la méthode mise en place pour élaborer la SNA n°2 s'appuie sur des rapports existants (inspection générale, Assemblée nationale, HCRS, mouvements comme « ENSA en lutte ») et une consultation ciblée des acteurs institutionnels (Ordre des architectes, CAUE, syndicats, écoles, etc.). L'annonce de cette nouvelle SNA a été faite en septembre 2023 pour un retour des contributions attendus pour la date de ces Rencontres et une publication prévue avant l'été 2024[2].

Axes et mesures clés pour la recherche

La SNA n°2 est déclinée en un plan d'action répondant à des enjeux prioritaires, elle est organisée en 6 axes, dont deux concernent directement la recherche, les axes 5 et 6 :

- Renforcer l'enseignement et la recherche en architecture

  Cet axe porte l'ambition de renforcer les liens entre pratique professionnelle et recherche universitaire (développement de la recherche-action, doctorats par projet ou par la VAE).

[1] L'atelier a été enregistré puis retranscrit par Imane Laidi en 2024. Nous avons utilisé Mistral AI pour nous aider à élaborer cette synthèse.
[2] La publication effective a eu lieu le 4 février 2025. Vous pouvez la retrouvez ici.

Les objectifs autour du doctorat sont multiples :

- Augmenter le nombre de docteurs en architecture
- Restructurer la recherche pour améliorer sa visibilité
- Soutenir les doctorants et les contrats de recherche
- Éditer un guide des parcours pour obtenir un doctorat en architecture.

- Mobiliser l'innovation et l'expérimentation

Dans ce dernier axe de la SNA, il est question de reconnaître des innovations produites dans la recherche en architecture et plus largement la recherche scientifique des écoles d'architecture et de paysage : en renforçant le lien entre recherche académique, recherche par le projet, et le réseau des entreprises. La SNA souhaite que se pérennise une recherche adaptée aux problématiques architecturales, urbaines et paysagères, où l'expérimentation et l'innovation soient au cœur des projets.

Débats et enjeux soulevés

La présentation de ces éléments a soulevé plusieurs questions et débats qui sont présentés brièvement.

- Recherche publique vs recherche privée

Une des premières interrogations des chercheur.es présent.es est l'articulation entre recherche publique et recherche privée notamment via des instruments tel que le crédit impôt recherche (CIR)[3]. Les problématiques rencontrées sont de plusieurs ordres : un manque de visibilité sur l'ampleur et les sujets de la recherche privée en architecture, les difficultés administratives, des difficultés administratives et incompréhensions entre Bercy, le ministère de l'Enseignement supérieur et les experts scientifiques, la nécessité de clarifier le rôle de l'État et les priorités de la recherche publique.

- Conditions de la recherche

Les demandes par rapport des chercheur.es dans cette assemblée et dans les écoles pour répondre aux enjeux et défis de la SNA et plus largement aux standards académiques est de bénéficier d'un temps qualitatif et de décharges adaptés pour les enseignants-chercheurs avec une gestion administrative efficace. La réponse à cela est qu'il faudrait imaginer et porter une évolution des statuts plus perméables entre recherche académique, pratique professionnelle et innovation.

- Ancrage territorial et international

Au niveau de l'ancrage territorial voire international le défi est d'intégrer la recherche produite dans les écoles d'architecture et de paysage dans les schémas régionaux de développement, en impliquant les collectivités locales et les DRAC. Quelques

[3] Depuis, l'ANRT a mené des investigations sur le sujet et a sorti un rapport qui sera présenté le 2 décembre 2025 lors des assises de la recherche partenariales.

chercheur.es et responsables de service administratif de la recherche ont demandé à l'animateur si pour concevoir la SNA 2, avait été réalisé des comparaisons avec a minima les pays voisins, ce qui n'a pas été le cas et ce qui est déploré par l'assemblée. Néanmoins, la volonté du ministère de la Culture est de promouvoir l'excellence et la diffusion de l'architecture française à l'étranger.

- Vocabulaire et orientations

La SNA reprend à de nombreuses reprises le terme d'« innovation ». Le risque identifié est que celui-ci se substitue à « recherche » alors que la signification n'est pas exactement la même et que les implications sont différentes selon les champs disciplinaires. L'objectif est d'éviter des éléments de langage qui seraient trop lié aux modes pour que la stratégie reste pertinente sur le long terme.

Perspectives

La Stratégie nationale de l'architecture 2025-2029 doit être diffusée et bien communiquée à tous les acteurs, y compris les régions et les écoles. Il a bien été noté que cette stratégie est un horizon à atteindre mais n'est pas exhaustive. Il faudra veiller notamment à ce que tous les types de recherche (fondamentale, appliquée, expérimentale) puissent continuer à être réalisé même si elles ne répondent pas directement ou indirectement aux mesures de la SNA n°2.

La SNA sera utilisée également comme un levier pour obtenir des moyens budgétaires supplémentaires en complément d'autres leviers.

De cet atelier, ressort aussi l'importance de poursuivre la redéfinition des liens entre recherche scientifique, innovation et pratique, avec une ouverture « hors les murs » (formations extérieures, partenariats, etc.). La recherche permet aussi d'identifier des évolutions des pratiques, des métiers, la SNA doit pouvoir s'adapter pour ne pas devenir obsolète trop rapidement. Il est donc important d'équilibrer la rapidité de mise en œuvre avec la nécessité d'une réflexion approfondie et inclusive.

Enfin, identifier des indicateurs et des mécanismes de suivi pour mesurer l'impact des mesures devraient être un objectif pour mener à bien cette stratégie.

En résumé, la SNA n°2 vise à renforcer la place de la recherche en architecture, en articulant innovation, pratique et académique, tout en clarifiant les rôles public/privé et en améliorant les conditions de travail des chercheurs. L'enjeu est de faire de cette stratégie un outil efficace pour la visibilité, le financement et l'ancrage territorial de l'architecture en France.